Partie officielle

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **65 (1936)**

Heft 5

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LXVme ANNÉE. N° 5. 15 MARS 1936.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : **6 fr.**; par la poste : **30 ct.** en plus. — Pour l'étranger : **7 fr.** — Le numéro : **30 ct.** — Annonces : **45 ct.** la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique*, Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N° du 1er doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à *M. Rosset, inspecteur scolaire, Gambach, 11, Fribourg. Compte de chèque II a 153.*

*Le **Bulletin pédagogique** et le **Faisceau mutualiste** paraissent le 1er et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du **Bulletin** et 5 du **Faisceau**.*

SOMMAIRE. — *Partie officielle.* — *Partie non officielle : Comment former à l'école des personnalités et des caractères ?* — *La « catamnèse » éducative.* — *Un épi du cours de répétition à Hauterive, 10-14 septembre 1935.* — *Exercices à mains libres.* — *L'énergie des Jurassiens.* — *Fumez-vous la pipe ?* — *Bibliographie.* — *Pro Infirmis* — *Conférences pédagogiques.* — *Société des instiutrices.*

PARTIE OFFICIELLE

A propos de la caisse de retraite.

Les membres du corps enseignant auront pris connaissance du rapport paru dans le *Faisceau mutualiste* au sujet de leur caisse de retraite. La situation est sérieuse. Une réorganisation s'impose. Les données du problème sont simples : en 1934, le déficit a été de près de 3,000 fr. et en 1935 d'environ 33,000 fr. Ce déficit s'aggravera encore au cours des prochains exercices.

L'Etat a versé à la caisse, en 1933, 156,714 fr. 35 ; en 1934, 157,816 fr. 90 et, en 1935, 156,675 fr. 55. Les cotisations des membres pour les exercices respectifs s'élevaient à 109,203 fr., 115,850 fr. et 112,502 fr. Ce rapport sera dès cette année modifié ensuite du décret du 16 novembre 1935 que les circonstances imposaient. La participation de l'Etat reste néanmoins considérable et il est malheureusement exclu qu'elle puisse à l'avenir être augmentée d'une manière sensible.

L'assainissement de la caisse doit, dès lors, être avant tout recherché soit au moyen d'une augmentation des prestations des membres actifs, soit par l'adaptation des retraites aux ressources actuelles de la caisse. On peut aussi envisager la combinaison de ces deux moyens. Quant à une réassurance, elle est, pour le moment, exclue : d'après les études qui ont été faites, elle exigerait un versement supplémentaire de 200,000 fr. par an.

Nous serions heureux que les membres de la caisse veuillent bien examiner ces problèmes. C'est aux intéressés qu'il appartient, en premier lieu, de décider de quelle manière ils veulent rétablir la situation et de dire comment ils entendent répartir les sacrifices qui s'imposent. Nous recevrons avec reconnaissance et étudierons attentivement toutes les suggestions individuelles ou collectives qui nous parviendraient, au plus tard, jusqu'à fin mars. Des mesures efficaces ne peuvent plus être différées.

PARTIE NON OFFICIELLE

Comment former à l'école des personnalités et des caractères?

(Suite à l'entretien publié dans le numéro du 15 février 1936.)

L'école ne doit pas être un laboratoire dans lequel le maître prépare des hommes-machines aptes à produire et à exécuter une besogne matérielle ; elle doit être un sanctuaire dans lequel l'éducateur forme les hommes de demain, capables d'agir pour un bien supérieur, d'exercer une volonté souveraine, de faire vibrer un cœur pour tous les sentiments nobles. Il n'est pas trop de déployer l'art pédagogique le plus expérimenté et de consacrer l'effort persévérant le plus habilement conçu pour atteindre un semblable résultat.

L'éducateur doit être lui-même une personnalité et un caractère pour obtenir que ses disciples le soient à leur tour. Le grand pédagogue F.-W. Fœrster a écrit dans son excellent ouvrage *L'Ecole et le Caractère :* « L'éducation du caractère ne s'obtiendra pas par de simples entretiens moraux ; il faudra que cette théorie soit en relation vraie avec une pratique : la culture active d'une volonté. » Or, c'est en fournissant constamment la preuve des précieuses qualités exigées : maîtrise de soi, ténacité dans l'effort, bienveillance et fermeté, parfaite impartialité envers les subordonnés, zèle pour le plus grand bien à accomplir, esprit surnaturel et profond, quoique sans ostentation, que le maître imprègne ses élèves de la beauté de son âme et de la suavité de ses aspirations et qu'il prépare une jeune génération d'hommes et de femmes qui seront eux-mêmes pétris à leur modèle, un éducateur exemplaire et un homme de bien.